

Le plan de relance qui répond à l'objectif de reprise économique, doit faire l'objet d'un vrai suivi

L'économie française est au milieu du gué. L'arsenal de mesures d'urgence prises depuis le déclenchement de la crise sanitaire et économique a permis à la grande majorité des entreprises de résister malgré la baisse historique d'activité.

COMMUNIQUÉ DE PRESSE N° 20.09.45

Paris, 3 septembre 2020

Contacts presse

Jean-Côme Delerue

01 47 63 31 31

06 77 64 40 78

jcdelerue@u2p-france.fr

Oscar Dassetto

01 47 63 31 31

06 73 19 57 64

odassetto@u2p-france.fr

Aujourd'hui il s'agit de mettre du carburant dans le moteur de l'économie afin qu'elle puisse trouver rapidement et durablement le chemin de la reprise. **Le plan de relance du gouvernement répond en plusieurs points à cet objectif, les PME et les TPE n'étant pas oubliées dans l'équilibre général de ce plan.**

Cependant, l'U2P considère « France Relance » comme un point de départ et souhaite qu'un comité de suivi soit instauré afin de vérifier l'efficacité des mesures et de s'assurer que l'ensemble des catégories d'entreprises, notamment les 3 millions d'entreprises de proximité, soient bien associées à la relance.

La baisse de 20 milliards des impôts de production sur deux ans doit être saluée, de même que l'engagement de ne pas augmenter les impôts des Français, deux décisions qui sont de nature à soutenir la trésorerie des entreprises et la consommation des ménages.

L'U2P accueille également favorablement la décision de soutenir massivement l'emploi des jeunes et de développer les contrats d'apprentissage et de professionnalisation pour aider les entreprises à investir dans la formation des jeunes et à préparer les compétences de demain.

Les 7 milliards d'euros consacrés à la rénovation énergétique des bâtiments publics, des logements et des locaux d'entreprises, envoient un signal fort au secteur de la construction. Les dispositifs devront être simplifiés pour être accessibles aux artisans du bâtiment.

Enfin, les aides à la numérisation des entreprises et à la revitalisation des centres-villes vont dans le bon sens, même s'il conviendra que les TPE en bénéficient au plus profond des territoires.

Ainsi, si les mesures du plan de relance vont dans la bonne direction, il est indispensable de mettre en place un suivi opérationnel national et territorial de façon à veiller à la participation effective des plus petites entreprises aux différents axes du plan.

L'U2P attend du gouvernement qu'il s'appuie massivement sur les 3 millions d'entreprises de l'artisanat, du commerce de proximité et des professions libérales pour déployer le plan de relance.